

Madame, Monsieur,

Chères familles vignoises,

Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux écoliers Vignocois une nouvelle restauration en cette rentrée de janvier 2025.

Des produits locaux et de qualité - toujours respectueux de la loi EGalim - seront préparés dans la cuisine centrale de La Mézière par un chef et sa brigade incluant un membre de notre équipe vignoise.

Les repas seront servis en liaison chaude. Cette nouvelle proposition entraîne une modification des conditions d'inscription et d'annulation aux repas.

Nous vous invitons à prendre connaissance des nouvelles modalités qu'il sera nécessaire de respecter pour l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2025 :

AVENANT AU GUIDE SCOLAIRE

Inscrire son enfant

Toute inscription, ou désinscription, doit être réalisée 15 jours avant la date souhaitée sauf en cas de motifs impérieux. Ces démarches s'effectuent sur l'espace famille : monespacefamille.fr

Important :

Aucun repas spécifique ne peut être confectionné dans la cuisine centrale (La Mézière).

EN CAS D'ALLERGIES attestées par un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), les enfants peuvent bénéficier :

- d'un repas préparé par leurs parents et conservé puis réchauffé si besoin au restaurant. Un courrier de décharge devra alors être fourni.
- du repas proposé auquel la cuisine centrale veillera à retirer les allergènes.

Dans ces deux cas, les parents ou tuteurs légaux doivent transmettre le PAI à la mairie.

Rappel :

Il est impératif de prévenir la mairie de toute absence, avant le repas concerné. Un repas réservé sera considéré comme pris et dû, sauf en cas de maladie de l'enfant, à la double condition que la famille ait prévenu la mairie avant le repas (sauf exception), et que l'enfant soit absent également sur la totalité ou partie du temps scolaire ce jour-là.

Si l'enfant est présent au réfectoire alors qu'il n'est pas inscrit, **le tarif sera majoré de 2.50€ par repas au tarif QF le plus élevé.**

Nous restons à votre disposition en cas de questions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos considérations.

Le Maire,
Daniel HOUITTE

